



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 février 2021

MUTATIONS DANS LES QUARTIERS DE GARE DU GRAND PARIS EXPRESS 33 GARES MISES EN SERVICE D'ICI 2030

Avec la publication du deuxième volet de l'étude sur les mutations dans les quartiers de gare du GPE, étude réalisée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Société du Grand Paris (SGP) et la DRIEA Île-de-France, les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express sont maintenant documentés.

Les quartiers de gare du Grand Paris Express seront à la fois des lieux de transport, de travail, de résidence et de vie. Les projets structurants de ces quartiers que sont les aménagements urbains, les espaces publics, les nouveaux équipements et les gares du Grand Paris Express interagissent pour répondre ensemble aux enjeux de la ville durable. La caractérisation fine de ces quartiers de gare constitue un apport incontournable pour les acteurs publics et privés dans la conception d'une ville mixte, inclusive et respectueuse de l'environnement.

Après les 186 projets liés aux quartiers de gare dont l'ouverture est prévue en 2025, ce sont 177 projets d'aménagement, couvrant en moyenne 37 % de la surface des quartiers de gare qui sont engagés dans les 33 quartiers de gare de la séquence 2030.

Ces 363 projets, en cours de réalisation, représentent une surface au sol de près de 12 000 hectares et couvrent près du tiers de la surface de ces quartiers. Ils engagent la construction de 32 millions de m², dont 20 millions restent à bâtir.

Ces surfaces se répartissent entre 13 millions de m² de logements, soit un total de 203 000 logements, et 19 millions de m² d'activités, dont 9 millions de m² de bureaux, 2,6 millions de m² d'équipements et 7,4 millions de m² d'autres surfaces d'activités.

Comme lors du premier volet de l'analyse de ces mutations, 5 axes de politiques publiques ont été retenus comme guides des analyses :

- l'accélération de la construction de logements, la mixité fonctionnelle et le rééquilibrage territorial ;
- la mixité sociale et la réduction des inégalités ;
- l'engagement environnemental et l'innovation au service de la ville zéro carbone ;
- l'accessibilité et l'embellissement des espaces publics ;
- les nouveaux modes de faire, la diversification des usages et des outils.

Pour les 33 quartiers de gare de la séquence 2030, l'analyse quartier par quartier montre que les projets sont assez avancés : près de 40 % des surfaces programmées sont déjà livrées alors même que la mise en service du métro est prévue pour 2030. Elle donne aussi à voir des projets d'aménagements très différents selon leur situation dans la zone dense ou plus éloignés.

Sur le tronçon ouest de la ligne 15, les projets favorisent le développement de nouvelles surfaces d'activités. Le long de la ligne 17, les surfaces d'activités majoritaires sont de nature différente, avec notamment une large place faite au transport et à la logistique et le long de la ligne 18, ce sont des surfaces consacrées à l'enseignement et la recherche. Cela concerne en particulier le grand projet universitaire du campus urbain du plateau de Saclay.



Dans les quartiers de gare du tronçon Est de la ligne 15, les projets sont équilibrés avec une part de logement et de logement social qui là aussi vient renforcer l'offre existante déjà très importante.

Les analyses confirment l'importance de l'amélioration de l'accessibilité renforçant ainsi l'égalité d'accès aux services : 10 des 33 gares vont permettre d'accéder à un territoire 2,5 fois plus important pour un trajet de 45 minutes en transports en commun et les équipements seront mieux desservis. C'est le cas pour les campus Condorcet ou Saclay, et plus largement pour toute la ligne 18.

Dernier point, les quartiers programmés donnent plus de place aux plantations dans les espaces publics, aux constructions en bois ou en matériaux biosourcés et, dans les quartiers les moins denses, les acteurs s'organisent de plus en plus souvent pour trier et recycler les terres et parfois les matériaux issus des chantiers de démolition.

Autre point montrant les transformations en cours dans l'espace public aux abords des gares du Grand Paris Express, aux 500 km de pistes cyclables déjà existantes dans le rayon de 2 kilomètres autour des futures gares, s'ajoutent 50 km de « coronapistes » et 160 km d'aménagements cyclables en projet, préparant ainsi la ville de la proximité attendue.

L'étude est disponible [ici](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

<https://www.apur.org/fr>

Contact presse : communication@apur.org

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte de Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contact presse :

Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

À propos de la DRIEA :

La Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA) relève de deux ministères, le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Elle conduit la mise en œuvre des politiques de l'État en matière de transports, d'aménagement et de bâtiments durables, et d'urbanisme, sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris et des préfets de départements. S'appuyant sur une transversalité des approches, la DRIEA accompagne les acteurs locaux sur des enjeux forts tels que l'aménagement des territoires, la modernisation et la sécurité des transports, la promotion de l'innovation, et la transition énergétique.

Contact presse :

Stéphanie Carvalheiro – stephanie.carvalheiro@developpement-durable.gouv.fr